



**Sainte-Martine**  
Entre terres et rivières

## **Appel de candidatures Responsable de l'urbanisme**

D'une grande richesse patrimoniale et architecturale, la municipalité de Sainte-Martine se dresse fièrement le long des rives de la rivière Châteauguay. Depuis longtemps reconnue comme « capitale » agricole de la région, la municipalité se démarque par l'importance de son industrie agroalimentaire, son dynamisme domiciliaire et l'enviable qualité de vie que l'on y retrouve, d'ailleurs grandement inspirée du respect de l'environnement et du développement durable. Au plan démographique, selon le décret de population de 2020, la population de Sainte-Martine est établie à 5 640 habitants.

### **Sommaire du poste**

Sous l'autorité du directeur général et secrétaire-trésorier, le titulaire du poste planifie l'aménagement et le développement du territoire et assure le contrôle, l'application et l'ajustement de la réglementation d'urbanisme. Il agit comme personne-ressource auprès du Conseil municipal et du Comité consultatif d'urbanisme dans le processus décisionnel dans le domaine de l'aménagement et du développement du territoire. Plus spécifiquement, il s'assure de l'application des lois et règlements en vigueur relatifs à l'urbanisme, à l'environnement, à la salubrité des logements, à l'occupation du domaine public et aux nuisances diverses. Il supervise les services aux citoyens en ce qui concerne les permis et inspections.

### **Vos défis à court et moyen termes**

1. Assurer la gestion et le suivi du Programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire municipal ;
2. Assurer le suivi de l'agrile du frêne et des différents projets de plantation d'arbres ;
3. Poursuivre la structuration du service d'urbanisme, notamment en ce qui a trait au traitement des demandes de permis et certificats et aux visites d'inspection ;
4. Poursuivre la mise en place de procédures, en collaboration avec le service des travaux publics et le service incendie, en ce qui a trait aux visites d'inspection et au traitement des demandes de permis de construction.

### **Principales tâches et responsabilités**

1. Étudie et analyse tout projet de développement soumis à la Municipalité et formule les avis techniques quant à la pertinence du projet et sa conformité aux règlements en vigueur;
2. Élabore, rédige et révisé, en collaboration avec le directeur – greffe, affaires juridiques et contractuelles, les règlements en matière d'urbanisme;
3. Reçoit, étudie et analyse les demandes de modifications aux règlements d'urbanisme, produit des avis ou recommandations à cet égard et en assure le suivi;

4. Étudie et analyse les demandes de dérogations mineures et les demande de P.I.I.A devant être soumises au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
5. Prépare, transmet et présente les demandes et certains dossiers au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ainsi qu'au Conseil municipal lors de la séance plénière;
6. Prépare l'ordre du jour des CCU et en rédige les procès-verbaux ;
7. Établit les procédures et règles de fonctionnement en ce qui concerne les permis et inspections et s'assure de leur suivi;
8. Assure un suivi des inspections à effectuer pour l'ensemble des permis et certificats d'autorisation émis;
9. Assure un suivi des dossiers de plaintes et d'infractions afin que les citoyens se conforment aux règlements municipaux en vigueur;
10. Participe à la planification du budget de son service en fonction des orientations du conseil et des besoins du service, l'administre et fait les réquisitions d'achat ;
11. Optimise les méthodes de travail et les façons de faire en ce qui a trait à la planification, la coordination et le contrôle des activités du service d'urbanisme;
12. Participe au recrutement et à l'embauche du personnel, supervise et forme l'équipe et procède à leur évaluation de rendement ;
13. Apporte encadrement, supervision, suivi et soutien au personnel sous sa responsabilité;
14. Représente la Municipalité auprès des instances régionales et provinciales dans les matières qui relèvent de sa compétence ;
15. Assume les responsabilités qui lui seront assignées dans le plan de mesures d'urgence
16. Accomplit tout autre mandat à la demande de son supérieur immédiat.

### **Qualités requises**

1. Détenir un diplôme universitaire en urbanisme;
2. Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec;
3. Quatre (4) années d'expérience dans un rôle similaire;
4. Bonne connaissance du domaine municipal.

### **Exigences académiques et professionnelles**

1. Très bonne connaissance des lois et règlements applicables en matière d'urbanisme, notamment la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, ainsi que de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ;
2. La connaissance du *Code du bâtiment* sera considérée comme un atout ;
3. Très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
4. Esprit d'analyse et de synthèse ;
5. Capacité à travailler en équipe ;
6. Initiative, autonomie et leadership ;
7. Sens de l'organisation ;
8. Rigueur et souci du détail ;
9. Bonne gestion du stress et capacité à travailler sur différents dossiers simultanément ;
10. Discrétion et capacité à gérer de l'information de nature confidentielle ;
11. Maîtrise de la suite Microsoft Office ;
12. Connaissance du logiciel Accès Cité Territoire un atout.

## Conditions de travail

1. Il s'agit d'un poste cadre régulier de 35 heures par semaine nécessitant des disponibilités occasionnelles en soirée ;
2. Le salaire annuel de base selon l'échelle de traitement prévu en 2020 est de 65 805 \$;
3. Plusieurs autres avantages sont prévus à la *Politique sur les conditions et avantages des employés cadres, professionnels et cols blancs de la Municipalité de Sainte-Martine*.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **12 avril 2020** à :

Municipalité de Sainte-Martine  
Candidature : Responsable de l'urbanisme  
3, rue des Copains  
Sainte-Martine, Québec J0S 1V0  
[emploi@municipalite.sainte-martine.qc.ca](mailto:emploi@municipalite.sainte-martine.qc.ca)

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Municipalité de Sainte-Martine. Cependant, seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.